

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Assidon, Elsa. Le commerce captif. Les sociétés commerciales françaises de l'Afrique noire. Paris, Éditions L'Harmattan, Coll., « Bibliothèque du Développement », 1989, 191 p.

par Marie-Blanche Tahon

Études internationales, vol. 21, n° 3, 1990, p. 647-648.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/702728ar

DOI: 10.7202/702728ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

de ses intérêts financiers globaux, à travers une relation étroite et coûteuse avec l'Afrique dont la finalité première est de maintenir son rang sur la scène mondiale », (p. 331). C'est un constat qui brise des mythes aussi bien au Nord qu'au Sud. La France a-t-elle encore les moyens de persister dans cette voie?

Michel Houndjahoué

GERFI, Montréal ENA, Cotonou.

ASSIDON, Elsa. Le commerce captif. Les sociétés commerciales françaises de l'Afrique noire. Paris, Éditions L'Harmattan, Coll., « Bibliothèque du Développement », 1989, 191p.

Ce livre – une version remaniée et actualisée d'une thèse de 3eme cycle soutenue en 1984 – présente une facette relativement peu abordée de « l'héritage colonial » en Afrique noire: ce que l'on a appelé les comptoirs commerciaux et qui continuent à subsister sans qu'on ne puisse les considérer comme une branche mineure des multinationales contemporaines.

La Société Commerciale de l'Ouest Africain (SCOA), la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale (CFAO) et Optorg - les trois sociétés françaises implantées en Afrique noire qu'étudie Assidon - pratiquaient, à l'époque coloniale, ce que l'on appelait « le commerce de traite », soit l'exportation de produits africains et l'importation de marchandises européennes. Elles sont aujourd'hui souvent regardées comme une survivance archaïque. Archaïsme facilement associé au sous-développement des économies africaines mais aussi aux insuffisances du système productif français. Assidon s'emploie - objet oblige - à dépasser cette thèse.

Après un premier chapitre consacré à la période 1848-1939 au cours de laquelle les sociétés commerciales étudiées jouent un rôle de vecteur dans l'intégration des pays de l'« Afrique Occidentale Française » et même de pays limitrophes de la zone anglaise dans la division internationale du travail, l'auteure s'attache dans les chapitres deux et trois à décrire l'activité commerciale de ces sociétés, leur mode de fonctionnement et le type de marché qui s'est développé avec le commerce de la traite. Celui-ci introduit un mode de monétarisation particulier, à la frontière de l'économie de troc et de l'économie monétaire: « tout au long du cycle monétaire, la monnaie sert d'étalon de valeur, mais l'existence d'un système de crédit privé limite sa fonction de transaction », (p. 44). C'est dans « la métropole » que la monnaie joue comme capital. Ce type d'échange détermine, sur les marchés, les conditions de la formation des prix et des profits; celles-ci ne sont donc pas imputables à la théorie du monopole. La notion de « commerce captif » vise ici à traduire les particularités imprimées au marché par la traite commerciale.

En se penchant sur l'histoire de ce commerce captif, Assidon propose une coupure qu'elle ne date pas des indépendances politiques mais de 1945. Dès ce moment s'amorce le désengagement des sociétés commerciales de l'exportation des produits africains; dès lors, la reproduction du commerce captif repose moins sur les échanges eux-mêmes que sur la stratégie de ces sociétés. Ces trois chapitres constituent la première partie de l'ouvrage dans laquelle Assidon est surtout préoccupée d'examiner les modalités de la domination commerciale sur la structuration des marchés dans les économies de l'Ouest africain. Elle s'attache moins à en dégager l'ampleur.

La deuxième partie constitue le cadre d'une analyse de la période post-coloniale,

648 LIVRES

période de transformation plus importante, selon l'auteure, pour les sociétés françaises implantées en Afrique que pour les économies africaines elles-mêmes. Les trois sociétés étudiées, au-delà des opérations financières dont elles sont l'objet ou dans lesquelles elles s'engagent, gardent une double activité commerciale, l'une de distribution à l'intérieur des pays dans lesquels elles sont implantées qui s'étend aux produits alimentaires et de consommation courante et aux matériels industriels et l'autre relevant du commerce international (élargissement plus ou moins heureux selon les sociétés) et de l'investissement en France même.

Pourtant, il faut bien voir que la dynamique du commerce captif est dominée par un déploiement nord-sud qui relie les bases d'exportation aux marchés africains. L'internationalisation des flux est impulsée non pas à partir des pays d'exportation mais bien à partir des économies d'accueil en fonction des conditions de concurrence qui prévalent sur ces marchés. C'est l'existence d'une zone monétaire (libre convertibilité du franc CFA en franc français; transférabilité sans entrave des capitaux; fixité du taux de change; compte d'opération, etc.) qui, en Afrique, offre des avantages substantiels aux sociétés françaises. De plus, leurs profits sont partiellement grossis par la surévaluation des monnaies africaines. Les sociétés ont donc tout intérêt au maintien de l'intégration monétaire des pays africains à la France. Et, à l'avenir, à l'Europe.

Les entreprises étrangères apparaissent comme des vecteurs de l'intégration de pays africains dans la division internationale du travail du 20^{ème} siècle; elles ont contribué activement à créer une structure aux évolutions de laquelle elles sont également amenées à s'adapter. Si la tendance qui pousse les sociétés à élargir leur distribution en France s'amplifiait, cela aurait notamment pour effet le déploiement d'une africanisation du secteur commercial.

Cet aspect n'est pratiquement pas abordé dans le livre d'Assidon qui s'emploie à exposer le point de vue des firmes françaises. L'auteure suggère d'ailleurs que plusieurs enquêtes devraient encore être menées, dont celle qui examinerait les articulations entre sphère commerciale dominée par les sociétés étrangères et secteur informel et parallèle. Il serait effectivement intéressant de mieux cerner l'éclairage africain du phénomène du « commerce captif ». Par son analyse minutieuse d'une situation circonscrite, le livre d'Assidon est intéressant, notamment pour son souci de caractériser le marché qui s'installe avec la traite commerciale et, dès lors, le rôle de ces firmes dans la division internationale du travail.

Marie-Blanche TAHON

Département de sociologie Université d'Ottawa

LE PRESTRE, Philippe (Ed.). French Security Policy in a Disarming World. Challenges and International Constraints. Boulder (Col.), Lynne Rienner Publishers Inc., 1989, 160p.

Depuis que la France s'est dotée d'une capacité nucléaire militaire et en a tiré argument pour prendre ses distances par rapport à l'OTAN, ses alliés sont prompts à la taxer de neutralisme et nourrissent l'espoir qu'elle reviendra un jour au bercail atlantique. Or, jusqu'à présent les spéculations sur une révision déchirante des options stratégiques françaises se sont avérées fausses et, ni la politique des partis sous la Veme République, ni les contraintes du système international n'ont modifié fondamentalement les orientations définies par le général de Gaulle dans les années